

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE n° 3

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE : GROUPE SCOLAIRE BERNARD LOUIS

Adresse : 1, route des Clous 18 110 VASSELAY

Mail : ec-vasselay@ac-orleans-tours.fr

Téléphone : 02/48/69/44/28

Date : 12 JUIN 2026

Début de séance : 18h

Fin de séance : 19h55

Présidente de séance : Madame CERON

Secrétaire : Mme BRIERE

Présents : Madame CERON (la directrice), Mesdames FOURNERY, CHEVALIER, OUDART et Messieurs CHEINET, ERTEL (les enseignants), Monsieur LEGER (Maire de la commune), Madame BIGRAT (adjointe rattachée aux affaires scolaires) ; Madame THOMAS (DDEN) ; Mesdames BRIERE, CAQUAIS-FRELAT, FAFOURNOUX, JOUSSELIN, LEMULLOIS, SIBILAUD et Monsieur DUPRAT (représentants de parents d'élèves élus).

Excusées : Madame BESSET-FERREIRA (Inspectrice de l'Education Nationale, Circonscription Bourges II), Mesdames DESTOUCHES, GORLICKI, LAFARGUE, VERIN et Monsieur LE GUENNO (enseignants) ; les agents périscolaires conviés également.

Ordre du Jour :

- 1- Approbation du précédent conseil d'école
- 2- Rentrée 2026
- 3- Projet d'école
- 4- Coopérative Scolaire
- 5- Remerciements et besoins de l'école

1- Approbation du procès-verbal du 13 mars 2026

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2- Rentrée 2026

Retrait d'un poste ramenant l'école à 6 classes ordinaires : il n'y aura donc plus que deux classes de maternelle sur le pôle maternelle.

Le rythme scolaire à la rentrée prochaine : identique à celui de cette année : semaine des 4 jours

Les horaires de classe restent inchangés : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h15 – 16h15 pour la maternelle et lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30 – 16h30 pour l'élémentaire.

Effectif actuel (au 12 juin) : 143 élèves sur l'école.

Inscriptions pour septembre 2026 à ce jour : 9 enfants de PS ; 1 GS, 1 CE2, 1 CM1. Départs : 22 (14 CM2 et 1 CM1 (passage anticipé) pour la 6ème et 7 élèves pour changement d'école).

Prévisionnellement, nous aurions : **PS : 11 ; MS : 15 ; GS : 16 ; CP : 20 ; CE1 : 22 ; CE2 : 25 ; CM1 : 11 et CM2 : 15**

Soit un effectif global prévisionnel de **135** élèves à la rentrée 2026 . (baisse de 8 élèves par rapport à la rentrée précédente).

Stabilité de l'équipe enseignante. Départ de Madame LAFARGUE ; Mme VERIN sera déchargée une journée par semaine et Mme CERON restera déchargée une journée par semaine pour la direction et un autre jour toutes les 3 semaines.

Les répartitions (décidées en Conseil des maîtres) seront affichées sous le préau de la cour élémentaire le jour de la rentrée (1^{er} septembre) dès l'ouverture de l'école ; elles ne peuvent être affichées sur la voie publique avant (RGPD : protection des données) et l'équipe enseignante ne peut pas les communiquer avant car elles peuvent être changées durant l'été en fonction d'éventuels autres inscriptions ou départs et même la veille de la rentrée.

Pour les répartitions, l'équipe enseignante est unanime concernant le brassage des élèves afin de modifier les groupes au sein d'un même niveau. De plus, l'équipe enseignante essaiera de faire des groupes hétérogènes dans chaque classe et dans chaque niveau.

Il est prévu, à ce jour, pour la rentrée prochaine la répartition suivante :

- PS/MS : classe Mme CERON
- MS/GS : classe Mme FOURNERY
- CP : Mme VERIN
- CE1/CE2 : M. ERTEL
- CE1/CE2 : Mme OUDART
- CM1/CM2 : M. CHEINET

Pour rappel : aucune inscription d'enfants nés en 2024 ne sera prise pour la rentrée de septembre 2026 et janvier 2027. Une seule rentrée par an : en septembre 2026 et donc dans l'année des 3 ans de l'enfant.

3- Actions du Projet d'école 2025-2026

Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

- **Travail spécifique de l'inférence, de l'implicite, de la déduction et de la logique** pour améliorer la compréhension fine. Sur tous les cycles avec les lectures d'albums, La Cigale et Lectorino/lectorinette. Action reconduite l'an prochain.
- **Manipulation du petit matériel sur les 3 cycles (PS à CM2)** pour une meilleure compréhension de concepts abstraits. Action réalisée dans les classes quand le besoin s'en fait sentir : action reconduite l'an prochain.

Domaine 2 : La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire

- **Classe de découverte dans un milieu montagnard. (CM2).** *Projet reconduit l'an prochain à VALLOIRE (73) avec la classe de CM1/CM2 fin janvier/début février 2027 ; ce qui signifie qu'il n'y aura pas de classe de neige durant l'année scolaire 2027/2028 ;*
- **Ateliers philosophiques** avec intervenant pour améliorer le climat de classe (respecter autrui et s'exprimer en langue française à l'oral : en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences) du CE1 au CM2. *Les ateliers se font en ce moment par groupe et les enfants apprécient beaucoup. Thèmes abordés sur le 3^{ème} trimestre: Grandir c'est quoi ? Apprendre c'est quoi ? , Rêver ... Action reconduite si l'intervenant se porte volontaire.*
- **Assurer la continuité entre l'école maternelle et élémentaire (liaison GS/CP) :** rassurer les élèves à l'entrée au CP. Actions menées sur cette période 5 avec des moments d'intégration plus prononcés : Il est prévu que les GS viennent faire des devinettes sur le thème du loup aux CP en élémentaire. Ensuite, les GS resteront dans la classe de CP (visite de l'école - découverte de la salle de classe/ couloir des CP - temps d'échanges (poser toutes les questions sur le CP) - petite activité en classe) pendant que les CP iront en maternelle avec les maîtresses Justine et Caroline pour faire une activité ; action reconduite l'an prochain.
- **Ouvrir l'école maternelle aux parents (PS/MS/GS) :** notamment la semaine de la maternelle du **18 au 22 mai 2026** qui permettra de montrer aux familles une école maternelle dynamique, exigeante et tournée vers l'épanouissement de tous les élèves. Deux demi-journées ont été proposées aux familles en maternelle. De nombreux parents sont venus partager ces très bons moments en classe.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- **Peindre à la manière de ...** sur les 3 cycles afin d'avoir une culture en arts visuels. Exposition temporaire dans les classes. **Musée itinérant mis en place dans les classes pour observer les différentes réalisations sur le deuxième artiste étudié (Alexandre Calder). Moment très apprécié par les enfants. Etude du dernier artiste Niki de Saint Phalle durant cette période.**

- **Pratique du chant :** chanter régulièrement afin de participer à une chorale (spectacle de fin d'année) Sur les 3 cycles. **Chorales en cours entre les classes.**

- **Organiser un parcours littéraire (développer et entretenir le goût de lire)** , sur les 3 cycles : Incorruptibles :Projet très apprécié par les élèves. Albums de qualité. Le vote pour leur livre préféré a eu lieu fin mai. Nous avons pratiquement terminé les quizz: le gagnant (par niveau de classe) choisira un livre de son choix.

Lecture aux petits (lecture plaisir et avec quelques questions de compréhension de manière informelle / Lecture plus solennelle des grands aux petits : **moments riches et appréciés de tous**

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- **Sensibiliser les enfants sur les valeurs de la république et la solidarité (collecte de boîtes alimentaires en partenariat avec la MGEN)**

L'écriture du nouveau projet d'école par l'équipe enseignante a été soumise à l'Inspectrice de Circonscription pour validation. Il sera dévoilé avec ses actions lors du premier conseil d'école de la prochaine année scolaire.

Sorties pédagogiques (culturelles, sportives....) depuis le précédent Conseil d'Ecole (13 mars 2026)

Spectacle Passerelle des Arts « Ekla ! » pour les élèves de Mmes CHEVALIER (remplaçante de Mme LAFARGUE), VERIN et de M. ERTEL le 20 mars à la salle des fêtes de Saint Martin d'Auxigny. Transport (284€ pour les 2 cars) et entrées (189 € ; 3€/enfant) financés par la coopérative scolaire.

Spectacle Frédéric DUVAL le 24 mars 2026 (au matin) pour tous les enfants de l'école au Centre Socio Culturel de Vasselay sur le thème de la ferme pour les maternelles et CP et sur les énergies pour les CE1 au CM2. (5€ par enfant soit 715€ financés par la coopérative scolaire)

Animations sportives proposées aux 143 élèves par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cher, le 3 avril, durant la Semaine Olympique et Paralympique (30 mars au 4 avril). Présence d'un sportif paralympique et d'entraîneurs (judo, escrime, handball, rugby)

Exposition Scientifique FRMJC «Chez fraise » sur le thème de l'alimentation : 4 classes élémentaires à Trouy le 7 avril 2026. Transport (506 € pour les 2 cars) et entrées (3,90€/enfant soit 327,60 €) financés par la coopérative scolaire.

Intervention d'un adjudant de la brigade de la Gendarmerie de Saint-Martin d'Auxigny (Protection de l'enfance) le 10 avril dans les 4 classes élémentaires afin de sensibiliser les CP aux CM1 à la violence/harcèlement et les CM2 au harcèlement et cyberharcèlement.

Sortie au Cirque Paradiso à Genouilly pour les 2 classes maternelles de Mmes CERON et FOURNERY le 18 mai toute la journée. 468 € (entrées Cirque , 11,70€/enfant) et 475€ (transport) : financés par la coopérative scolaire. Une participation financière exceptionnelle a été demandée aux familles (8 euros).

Spectacle Passerelle des Arts « Les petites géométries » pour les élèves de Mmes CERON et FOURNERY le jeudi 21 mai au matin au théâtre Jacques Coeur à Bourges. Transport (149€) et entrées (120 € ; 3€/enfant) financés par la coopérative scolaire.

Sortie vélo classe de M. CHEINET à la rencontre des copains de classe de neige de l'école de Trouy : retrouvailles le 2 juin à Asnières les Bourges : jeux sportifs et pique-nique.

Visite du collège Victor Hugo pour la classe de M. CHEINET le lundi 8 juin avec immersion dans les classes de 6ème, déjeuner au self et sport l'après-midi avec classes de 6ème. Transport financé par la coopérative scolaire: 152 €

Sortie « George Sand » au Centre Socio-Culturel de Vasselay, le 12 juin après-midi pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 : lectures théâtrales faites par l'Association « Parole Publique » George Sand.

Sortie au centre équestre du Val d'auron avec CP/CE1 de Mme VERIN et CE1 M. ERTEL le 18 juin prochain ; Entrées : 10€ / enfant , transport 180 euros (total financé par la coopérative scolaire: 620 €) ; une participation financière exceptionnelle de 5 euros sera demandée aux familles.

Sortie au domaine de la Grande Garenne à Neuvy sur Barangeon des CE2/CM1 de Mme OUDART, le 18 juin prochain pour une journée de sensibilisation aux feux de forêt avec un village de sensibilisation: 10 ateliers dédiés à la découverte des feux de forêt et leur prévention ainsi qu'un parcours "Traque au feu" dans la forêt, pour prendre conscience des risques et des mesures à prendre. Sortie gratuite : le transport est financé par le Conseil départemental.

Sortie au centre équestre du Val d'auron avec les GS/CP de Mme CHEVALIER (remplaçante de Mme LAFARGUE) le 22 juin prochain ; Entrées : 10€ / enfant, transport : 180 euros (total financé par la coopérative scolaire: 370 €) ; une participation financière exceptionnelle de 5 euros sera demandée aux familles.

Enfin, spectacle de fin d'année le 26 juin : l'équipe enseignante organise un spectacle de fin d'année (organisation évoquée dans un mot sur le cahier de liaison).

Mme CERON rappelle que la salle des fêtes ne peut accueillir que 250 personnes assises avec la scène ; les invitations doivent donc être limitées à 2 adultes.

Mme CERON demande à la municipalité s'il est possible d'agrandir la scène dans le Centre Socio Culturel de Vasselay dès le lundi 22 juin pour les répétitions sur cette semaine.

Monsieur le maire signale que la clim dans la salle des fêtes est défectueuse : une seule clim sur deux fonctionne. 120 000 euros pour changer.

Pièces de théâtre présentées par les élèves de CP/CE1 ; CE1 et CM1/CM2 aux familles de ces classes concernées au Centre Socio Culturel le lundi 29 juin au soir.

4- Bilan de la Coopérative Scolaire.

SOLDE sur le dernier relevé de compte au 31/05/2026 : 5 062,40 euros

ENTRÉES		SORTIES
solde du compte Crédit Agricole au 31/08/2025	1 830,96	achat d'ingrédients, gouters, petit matériel (bricolage...) 311,35
Reste de la subvention de la Mairie pour la classe de neige (24-25)	609,39	Cars 24-25 836
		Sacem 24-25 55,29
adhésion des familles	1424	acompte FRMJC 120
Subvention sorties AAEP	2000	CGR Cinéma 869,40
participation parents classe de neige	4080	adhésion OCCE 314
subvention AAEP classe de neige	2100	assurance MAIF 46,13
bénéfice vente photos ACCL	1633,77	Cars 25-26 1078
don transports Houdray (paiement des 3 cars pour le cinéma)	447	acomptes classe de neige 5604,67
subvention Mairie classe de neige	2898	car classe de neige 1499
subvention AAEP pour l'achat de panneaux de signalisation	400	projet incorruptibles 419,86
participation des familles à la sortie du cirque PARADISO	216	spectacles (Duval, passerelles de arts...) 1460,30
intérêts des parts sociales	0,28	trop perçu classe de neige : remboursement aux parents 28
vente de livres photos classe de neige	377	achats de livres photos 312
TOTAL :	18 016,40	TOTAL : 12 954

Dépenses à régler :

FRMJC : 327

Car cinémas : 447
Trop perçu classe de neige : 28
Ingrédients goûters maternelle : 31,95
Dernier acompte classe de neige : 2237,19 euros
Livres pour le concours des incorruptibles :
Transport visite collège : 152
SACEM Spectacle de fin d'année

Rentrées :

Bénéfices des photos sur
Participation des familles centre équestre

5- Remerciements et besoins de l'école

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la validation d'un devis de jeux pédagogiques de cour de récréation notamment.

Un grand merci à l'AAEP pour le don de 400 euros qui a permis à l'équipe enseignante de commander un jeu de feux tricolores ainsi que des panneaux pour nos jeunes cyclistes en récréation.

Enfin un grand merci aux familles pour leurs dons de jeux, livres, puzzles..

Les besoins:

L'équipe enseignante renouvelle sa demande, ce jour à la municipalité :

- le ménage en maternelle et en élémentaire n'est toujours pas très bien fait : peu d'amélioration
- des filtres sur fenêtres dans l'Algeco (les mêmes qu'en maternelle)
- un rafraîchissement en peinture classes et bureau de direction (augmentation des moisissures)
- les dessous de toits et dessous de porche en maternelle à remettre en état
- un remplacement du toboggan cour maternelle
- un meuble casiers pour cartables (classe Mme VERIN)
- Installer stores porte (classes Mme VERIN et M. CHEINET)
- installer un tableau d'affichage en élémentaire, sur le mur de la cantine à l'extérieur.
- l'installation du vidéo projecteur entreposé dans la classe et un ordinateur (classe M.ERTEL)
- une banette murale pour chaque classe (disposer les dossiers PPMS entre autres)
- un marquage au sol "ECOLE SANS TABAC" devant les entrées d'école
- la lumière extérieure cour élémentaire toujours défaillante
- le numéro de téléphone de la nouvelle cantine ... comment les joindre ?
- trois ordinateurs pour classes Mme FOURNERY, M. CHEINET et M. ERTEL
- un volet électrique dans le couloir du bâtiment élémentaire ne descend plus
- vérifier les boîtiers pour les exercices incendie car ils ne se réarment pas, ne fonctionnent plus de manière optimale (classe Mme VERIN)

L'équipe enseignante demande, ce jour à la municipalité :

- la salle de classe de Mme LAFARGUE comme salle de réunion et de tisanerie pour l'année scolaire prochaine
- pouvoir lancer des photocopies depuis l'ordinateur de la classe de Mme FOURNERY, de la classe de Mme CERON et du bureau de direction
- changer le rideau occultant de la porte entre les deux baies vitrées côté cour (très abîmé) classe Mme FOURNERY
- deux carrés potager pour pouvoir faire des plantations avec les élèves (cour maternelle)
- crochets sur les portes de classe de Mesdames VERIN et OUDART

- Remettre protections « anti pince-doigts » porte Algéco
- Trouver une solution pour disposer les cartables : classe Mme VERIN (meubles à casier déjà évoqués)
- Changer piles des détecteurs de CO2 (en élémentaire)
- Installer un anti-virus sur l'ordinateur classe Mme VERIN
- problème avec la connexion internet (classe Mme VERIN) malgré l'intervention de l'informaticien ; c'est aléatoire.
- volet roulant qui ne reste pas ouvert classe M. CHEINET (face porte entrée)
- Problème d'ombre et de taille d'écran avec le changement de vidéo-projecteur dans la classe de Mme OUDART

Madame CERON demande à Monsieur le maire quelles sont les classes à libérer/vider pour le centre de loisirs début juillet. Ce dernier répond : toutes les classes sauf la 7ème classe (classe Madame LAFARGUE), à confirmer. L'équipe enseignante peut laisser les affichages. S'ils sont enlevés, ils seront remis au même endroit.

Questions/Remarques des représentants de parents à l'école:

- La carte scolaire prévoit une fermeture de classe sur Vasselay, savez-vous quelle classe sera supprimée ?
↳ **En effet, il y a retrait d'un poste ramenant l'école à 6 classes ordinaires : il n'y aura donc plus que deux classes sur le pôle maternelle.**
- Pouvez-vous nous indiquer si tous les CP seront du côté élémentaire ?
↳ **Tous les CP sont prévus côté élémentaire à la rentrée 2026.**
- Avez-vous la répartition des élèves par classe pour l'année prochaine (même si nous savons qu'il peut y avoir des changements) les autres écoles aux alentours les donnent ?
↳ **À ce jour, la répartition n'est que prévisionnelle.
Il est donc envisagé pour la rentrée 2026 : PS/MS avec Mme CERON ; MS/GS avec Mme FOURNERY ; CP avec Mme VERIN. CE1/CE2 avec M. ERTEL ; CE1/CE2 avec Mme OUDART et CM1/CM2 avec M. CHEINET.**
- Est-ce que chaque classe aura une sortie de fin d'année ?
↳ **OUI (sorties décrites dans le Conseil d'école)**
- Le spectacle de théâtre à lieu lundi 29 Juin en soirée, cela peut faire tard pour les enfants qui souvent enchainent les spectacles en fin d'année (à l'école comme en activités extra-scolaires). Est-il possible d'envisager un mardi ou un vendredi les prochaines années ?
↳ **Pour rappel, ce spectacle est non obligatoire et l'équipe enseignante doit se mettre d'accord pour trouver une date commune sachant qu'il a lieu en dehors du temps de travail (bénévolat des enseignants). De plus, les élèves de CP/CE1 peuvent partir, s'ils sont fatigués, à la fin de leurs prestations ou attendre l'entracte.**

Questions/Remarques des représentants de parents à la Mairie :

Ecole :

- Nous voyons bien que maintenant les températures excessives sont de plus en plus fréquentes d'année en année peut-il être envisagé sérieusement de rafraichir les classes de l'école maternelle et élémentaire ? (Climatiseur mobile, ventilateur, ...)
↳ **M. Le Maire nous indique que des dispositions seront prises dans les années à venir. L'objectif est d'avoir trouvé une solution pour chaque classe d'ici 7 ans (avant la fin du mandat). Les premières classes à être visées seront du côté maternelle.**
↳ **Monsieur le maire autorise les parents à prêter aux enseignants des ventilateurs, clim mobiles.... afin d'équiper les classes.**
- En début d'année 2025/2026, M. le Maire avait indiqué que les 2 rideaux pour les 2 classes élémentaires étaient commandés. Nous sommes en Juin et ils ne sont pas installés. Que se passe-t-il ?
↳ **Finalement le devis était trop cher. Un autre devis est en cours, les rideaux devraient être posés cet été.**

- Est-il possible de répondre aux parents qui envoient des mails à l'adresse des incidents périscolaires ? Et si réponse il y a, avoir des réponses précises.
 - ↳ **Pas de réponse apportée à cette question. Sur 4 mails envoyés, seuls 2 ont eu des réponses, dont 1 suite à relances.**

Cantine :

- Les enfants se plaignent de la température à la cantine, est-il possible de mettre plus de chauffage ? Surtout que les enfants ne peuvent pas garder leurs manteaux pour manger.
 - **Le thermostat se trouve derrière une porte ouverte qui peut modifier le fonctionnement du chauffage. Il sera effectué une prise de température dans différentes zones afin de vérifier que la température est bien à 22C° (température de consigne) de façon uniforme. À suivre donc.**
- Comme déjà évoqué plusieurs fois, il est dommage que les enfants ne puissent pas choisir à côté de qui ils mangent. Nous renouvelons donc la demande, de permettre aux enfants de choisir leur place.
 - **Les enfants pourront changer de place à chaque retour de chaque vacances scolaires.**
- Est-il possible que les enfants mangent avec des copains de leur âge?
 - **Les enfants pourront changer de place à chaque retour de chaque vacances scolaires.**
- Serait-il possible de donner une petite quantité de nourriture aux enfants qui le demandent pour pouvoir goûter avant de se faire servir (ou non en fonction de s'ils aiment) une portion normale ?
 - **Les enfants ne sont pas obligés de finir leur assiette, dans tous les cas la nourriture sera jetée. Ils peuvent donc prendre ce qu'ils veulent et ne pas le finir s'ils n'aiment pas ou en ont trop. L'information sera remontée aux personnels de cantine.**
- Incident remonté le jour même par mail sur l'adresse prévue à cet effet et n'a reçu aucune réponse.
Les parents doivent envoyer un mail le jour même de l'incident, par contre la Mairie n'a pas de réponse à donner ?

Pour parler de l'incident en question, forcer les enfants à manger leur dessert sous peine de punition n'est pas acceptable. D'autant plus quand ils doivent finir le dessert du copain de table. Imaginez l'impact sur les autres qui vont en vouloir à celui qui n'a pas pu finir son dessert. Et aussi le fait que les enfants ont maintenant peur de prendre à manger sous peine de ne pouvoir finir.

↳ **M. Le Maire nous indique qu'il s'agit de « pure affabulation » de la part des enfants. Le personnel n'a pas pu obliger les enfants à finir leur beignet (selon mail de L Briere du 27/04), ou celui d'un enfant de la table qui ne l'avait pas terminé (selon mail de C Jarrier du 27/04). M. Le Maire a été informé que ce serait bien de prendre en compte la parole des enfants, les parents faisant déjà le tri sur les informations que leur délivrent leurs enfants et ne font remonter les incidents qu'en cas de certitude.**

↳ Est-ce que les élus se rendent à la cantine de façon, non prévu, pour voir le fonctionnement des 2 services ?

- **Suite aux élections, la nouvelle équipe municipale a décidé de créer une commission cantine/garderie afin de résoudre les dysfonctionnements de fond. Des membres du conseil vont se rendre de manière impromptue régulièrement (1 fois par semaine) à la cantine afin de faire un état des lieux des problèmes.**
- Pourquoi certains personnels n'autorisent pas les enfants à dessiner après le repas, alors que les autres l'autorisent ?
 - ↳ **Ces genres de problèmes devraient être résolus grâce à la commission.**
- L'Équipe de restauration parle mal aux enfants, ils les pressent (1^{er} service au moins) alors que si les horaires sont respectés les enfants ont le temps de manger. Ce n'est pas la première fois que ces problèmes sont remontés.
 - ↳ **Ces genres de problèmes devraient être résolus avec la commission.**

- Après le service, certains enfants sont sous le préau, alors que d'autres sont dans la garderie, il n'y a qu'une seule personne en surveillance. Comment garantir la sécurité de tous les enfants ?

↳ Effectivement aucun enfant ne devrait être sans surveillance, M. Le Maire va faire un rappel.

- À quelle fréquence sont nettoyées les toilettes de la cantine ? Les enfants se plaignent qu'elles sont sales. Globalement, le ménage est un problème dans toute l'école.

↳ « Les sanitaires sont nettoyés tous les jours », cependant il nous a été confié qu'il s'agissait là d'un problème récurrent, il s'agit d'un axe d'amélioration qui sera abordé par la commission.

Garderie :

- Est-il prévu de remplacer la structure de jeu ?

↳ Réponse du conseil d'école précédent : La mairie s'est déjà renseignée. Le coût d'achat d'une telle structure est d'environ 5 000.00€. Si le budget le permet cet achat pourra être étudié en fin d'année.

- Est-il possible d'envisager un sondage, avec résultats publics, pour une ouverture de la garderie à 7h ?

○ Les représentants de parents vont faire passer un sondage. M. Le Maire aura une idée du nombre de parents intéressés par cette mesure.

Information de la part des Représentants de Parents :

Les abords des écoles sont dangereux à l'heure de pointe, essayez de vous garer de façon à ne pas gêner la visibilité des piétons et des autres véhicules.

Accompagner les enfants (notamment les plus petits) jusqu'à leur classe pour plus de sécurité.

Secrétaire de séance : Mme BRIERE
Signature



Présidente du conseil d'école : Mme CERON
Signature

